

POSE DE LA 1^{ère} PIERRE DU SIEGE
DE LA BANQUE SCALBERT DUPONT

Lille - Samedi 30 Juin 1990

Discours de M. Pierre MAUROY

Monsieur le Président Directeur Général
de la Banque Scalbert Dupont de Lille,

Après avoir inauguré Lundi dernier les
nouveaux locaux de l'IFRESI, dans ce même quartier
de la gare de Lille, c'est avec un très grand
plaisir que je participe à la cérémonie
d'aujourd'hui, avec de nombreuses personnalités :

Monsieur le Préfet,
Monsieur le Président du
Conseil Régional,
Monsieur le Président de la
Compagnie Financière de C.I.C.,
Mesdames et Messieurs les élus,

Il est en effet toujours agréable, pour
un maire, de poser une première pierre quand, en
même temps, elle est presque la dernière touche
apportée à l'aménagement d'un îlot. Quel plaisir,

en effet, d'admirer aujourd'hui ce quartier de la gare entièrement rénové, quand on se souvient de ce qu'il était !

Aussi, c'est bien volontiers que j'ai répondu à l'invitation de Monsieur le Président, Claude LAMOTTE, et je tiens à remercier, par son intermédiaire, tous ceux qui ont permis de faire aboutir ce projet de construction du nouveau siège social de la Banque Scalbert Dupont.

(saluer l'architecte M. SALEMBIER,
Maître d'ouvrage Groupe Ferrinel)

saluer l'entreprise Rabor-Dutilleul

Cette opération est satisfaisante à plus d'un titre.

Sur le plan architectural, en premier lieu, chacun pourra dans quelque temps apprécier la parfaite intégration de l'immeuble dans son environnement, à la charnière entre le quartier de la gare traditionnel, et le futur Centre International d'Affaires.

Qualités aussi dans la conception de cet immeuble, qui résulte d'un savant dosage entre l'audace, le fonctionnel et la recherche de la convivialité. Il témoigne également du dynamisme de cette institution financière qu'est la Banque Scalbert Dupont.

Après bien des péripéties foncières et plusieurs rebondissements dans une transaction immobilière pour le moins complexe, cette opération, que nous inaugurons, marque véritablement le coup d'envoi du premier secteur opérationnel du Centre d'Affaires : celui des abords de la Caserne Souham.

Elle est aussi la manifestation d'une nouvelle approche de l'urbanisme dans l'agglomération :

C'est à mon ^{investigation} ~~investigation~~ en 1981 qu'a été engagée la réforme de la loi sur les zones non aedificandi, réforme voulue d'abord pour casser le carcan foncier qui enserrait les villes anciennes fortifiées, réforme justifiée par la désuétude des impératifs militaires.

Cette nouvelle loi fut longue à murir car il fallait veiller aussi à préserver, au moins en partie, la ceinture verte qui avait été constituée au fil des siècles.

C'est donc la recherche d'une plus grande souplesse mais aussi d'un équilibre entre les fonctions urbaines, qui a guidé notre réflexion.

Ce souci se retrouve d'ailleurs dans l'élaboration du plan directeur du Centre International d'Affaires et dans l'étude sur les franges Est, récemment remise par l'architecte Pierre-Louis CARLIER, et qui est en cours de discussion au sein de la municipalité.

Enfin ce souci d'équilibre se retrouve dans la nouvelle approche communautaire du développement. Celle-ci se concrétise notamment :

- par la nouvelle politique des zones d'activité ;

↳ développement
de la zone

Marcel Hauwfe

- par la mise en place de l'Agence d'Urbanisme et de Développement ;

- par l'élaboration d'un programme pluriannuel d'investissements.

Mais ce volet économique est pour nous indissociable d'un volet solidarité qui se traduit par :

- le fonds de concours pour le versant Nord-Est ;

- l'élaboration d'un contrat d'agglomération avec l'Etat ;

- la réflexion actuellement en cours sur l'aménagement des grands parcs urbains de la Métropole.

Votre opération, Monsieur le Président, est une nouvelle preuve de cette volonté de coopération et d'ouverture entre les collectivités locales, les milieux économiques et les opérateurs privés.

C'est dans ce cadre que vous avez choisi, avec notre appui, le secteur des gares pour l'implantation de votre nouveau siège social.

Nous apprécions une telle décision qui contribue au développement de notre Ville.

Votre établissement, que je qualifierais de "bien de chez nous", puisque implanté à Lille depuis de plus de 150 ans, a su, au travers des restructurations successives du système bancaire, garder sa personnalité et ses attaches locales.

Aujourd'hui, l'importance de son chiffre d'affaire et son réseau d'agences font de la Banque Scalbert Dupont l'une des grands structures de la place financière de Lille.

C'est aussi, je le rappelle, une banque qui a poursuivi son développement dans le cadre des nationalisations.

C'est encore, un partenaire privilégié dans le développement culturel de la Métropole, puisqu'on la retrouve dans toutes les opérations de mécénat (Statue place de la Concorde, Festival de Lille, rénovation de la Vieille Bourse, etc...).

Je n'aurai garde d'oublier le rôle très efficace de la Banque Scalbert Dupont dans la mise en place de la société d'études Euralille, d'abord, et sa participation au capital de la nouvelle société d'économie mixte.

La construction de ce front de gare, les divers chantiers qui sont en cours dans le périmètre Souham, représentent la préfiguration de ce que sera le Centre d'Affaires.

Sans vouloir trahir les futures délibérations du Conseil d'Administration d'Euralille, je puis dire que le projet à l'horizon 93 se présente sous les meilleurs auspices, et que nous pourrons, très prochainement, prendre les premiers engagements de ventes de charges foncières pour le triangle des gares et pour les premières tours.

Je profite de l'occasion pour confirmer aussi la réalisation dans le Centre d'Affaires d'un nouveau Palais des Congrès, associé à un parc d'expositions moderne, l'ensemble devant être terminé pour 1993.

Les négociations engagées avec la Région ont permis à la fois de trouver les moyens de financement de l'ensemble et de garantir à l'Orchestre National de Lille un lieu prestigieux pour son implantation définitive.

L'Orchestre sera chez lui dans l'actuel Palais des Congrès, à compter du 1er Janvier 1992.

Durant l'année 91, il a été convenu d'un calendrier commun qui permette de respecter les impératifs commerciaux du Palais des Congrès et des conditions de travail décentes pour l'Orchestre.

Merci Monsieur le Président de nous donner l'occasion de montrer aux Lillois que les projets finissent par se concrétiser et que les rêves que nous nous efforçons de faire partager deviennent un jour réalité.